

3^e correction du

RHÔNE

Un nouveau visage pour les futures berges



Sommaire

Messages introductifs	3
Un processus en trois actes	8
Acte I: Définir la mise en mouvement de la plaine du Rhône	9
Acte II: Créer les connexions au fleuve	12
Acte III: Aménager les berges du Rhône	16
L'art comme moyen d'habiter le Rhône autrement	20
Signalétique et mobilier	24
Les espaces publics du Rhône dans le Chablais	26
Les espaces publics du Rhône à Viège	32
Du rêve à la réalité	36
Le plan-guide	38
Conclusion	41



Préambule

Indispensable, la 3^e correction du Rhône avance à satisfaction et le concept d'aménagement des espaces publics du Rhône, auquel est dédié cet ouvrage, en est une étape importante. Il est l'aboutissement d'un concours à l'envergure et au caractère inédits, lancé sous la forme d'un Mandat d'études parallèle (MEP), qui va bien évidemment de pair avec la 3^e correction du Rhône, plus grand projet de protection contre les crues de Suisse.

Plus qu'un projet, il s'agit d'un programme qui vise prioritairement à sécuriser la plaine et ses habitants. Songeons qu'en cas de crue, les dégâts potentiels peuvent atteindre quelque 20 milliards de francs. La 3^e correction du Rhône constitue donc une condition-cadre du développement économique de notre canton. Mais elle a une autre ambition tout aussi importante : celle de rendre le fleuve à la population, de permettre à cette dernière de (re)nouer des liens avec le Rhône grâce à l'aménagement d'espaces de loisirs et de détente.

A quoi ressembleront ces espaces ? Comment les intégrer de manière harmonieuse en conciliant les différents besoins et attentes ? Comment créer une unité tout au long du fleuve ?

Apporter des réponses pertinentes à ces questions, tel était l'enjeu du MEP lancé en décembre 2018 et qui s'est terminé en décembre 2019. Les participants devaient démontrer que, tout en respectant les contraintes techniques et légales ainsi que les surfaces dévolues à la nature et à l'agriculture, les espaces publics de la 3^e correction du Rhône pouvaient être autant d'occasions d'offrir à la population des emplacements de qualité tenant compte des différents usages et besoins des riverains.

Désormais, cette vision, cette volonté profonde, a un visage que nous vous invitons à découvrir par le biais de cette brochure.



Jacques Melly

Conseiller d'Etat et président du jury du concours

Le rôle social du Rhône

Aujourd'hui, la 3^e correction du Rhône amène une sécurisation durable de la plaine, de ses habitants et de ses infrastructures. Elle offre également la possibilité de se réapproprier le fleuve, l'opportunité de créer un espace public unique de 160 kilomètres de long, soit 320'000 mètres de berges ! Le potentiel est énorme. Pensons, par exemple, aux espaces de jeux, aux zones de détente, aux balades à vélo, à la promotion des produits locaux, à la mise en valeur de notre patrimoine, au renforcement de notre offre touristique.

L'aspect sécuritaire avance selon la planification établie. Il est donc temps de valoriser l'aspect social du fleuve. Il s'agit pour cela d'aménager le fleuve pour accueillir le public, tout en respectant les nombreuses contraintes techniques et juridiques. De le concevoir d'un seul geste, de Gletsch au Léman, en collaboration avec le Canton de Vaud. L'enjeu était de taille, le choix important. C'est pour cela que nous avons fait appel à un concours d'idées. Pour profiter de l'inventivité et de la créativité des concurrents, et comparer les options.

Le temps est venu de faire la paix avec le fleuve. La 3^e correction du Rhône nous offre l'opportunité de ne plus avoir peur de lui, mais bien de le remettre au cœur de notre territoire, de nos activités, de nos loisirs, de notre tourisme, de notre mobilité d'aujourd'hui et pour les générations futures.



Tony Arborino

Chef de l'Office cantonal valaisan de la construction du Rhône, organisateur du concours



Un concours pour opérer un choix sur la qualité

En organisant ce concours, nous avons saisi l'opportunité d'opérer un choix sur la qualité réelle d'une proposition. Il est sans doute utile de préciser que ce concours est le plus vaste que l'administration valaisanne ait jamais organisé.

Ce concours qui a revêtu la forme d'un Mandat d'études parallèle (MEP), se distingue par le fait que la procédure ne se déroule pas dans l'anonymat, ce qui a donc permis un dialogue entre les équipes et les membres du jury. Pour ce type de concours, le règlement SIA 143 ainsi que la loi sur les marchés publics fixent les règles de mise en concurrence. Une autre caractéristique d'un MEP est que l'on gagne ou que l'on perde, il n'y a pas de classement.

La première sélection s'est faite sur la qualité des dossiers, ce qui nous a permis de garder cinq groupements sur les treize qui ont participé à la première étape du concours. Ces cinq projets ont été appréciés par le jury sous l'angle de leur faisabilité, de la qualité paysagère d'ensemble, des aménagements et des espaces publics, de la qualité des accès, de la mobilité et des relations avec l'urbanisation existante, de la mise en valeur des patrimoines, de la qualité des solutions environnementales, de la durabilité des aménagements proposés et de la multifonctionnalité du projet par rapport aux enjeux nature, paysage et agriculture.

La façon dont le groupement lauréat a imaginé la relation avec la population et la connexion au Rhône a particulièrement séduit le jury. Les objectifs complexes qui étaient à atteindre ont tous été remplis, certains avec beaucoup de maestria tandis que d'autres nécessitent encore du travail.



Philippe Venetz

Chef du Service immobilier et patrimoine du Canton du Valais,
co-organisateur du concours

© Olivier Maire

Un concours sous forme d'opportunité pour la population

Le vainqueur du concours est un groupement de huit bureaux, emmené par l'agence Base de Lyon. Six des huit partenaires de Base sont suisses romands, avec des compétences valaisannes pour l'un d'entre eux.

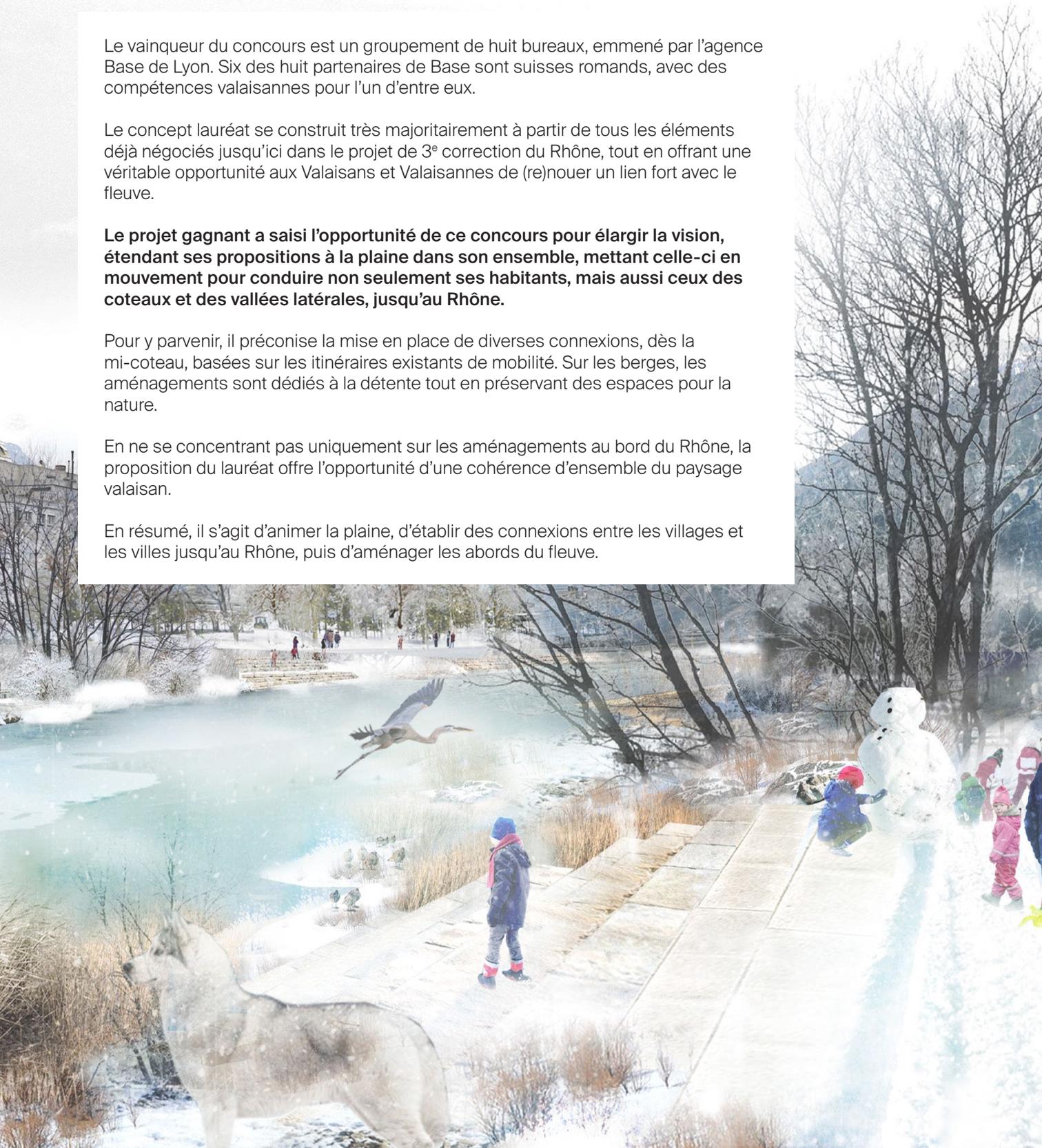
Le concept lauréat se construit très majoritairement à partir de tous les éléments déjà négociés jusqu'ici dans le projet de 3^e correction du Rhône, tout en offrant une véritable opportunité aux Valaisans et Valaisannes de (re)nouer un lien fort avec le fleuve.

Le projet gagnant a saisi l'opportunité de ce concours pour élargir la vision, étendant ses propositions à la plaine dans son ensemble, mettant celle-ci en mouvement pour conduire non seulement ses habitants, mais aussi ceux des coteaux et des vallées latérales, jusqu'au Rhône.

Pour y parvenir, il préconise la mise en place de diverses connexions, dès la mi-coteau, basées sur les itinéraires existants de mobilité. Sur les berges, les aménagements sont dédiés à la détente tout en préservant des espaces pour la nature.

En ne se concentrant pas uniquement sur les aménagements au bord du Rhône, la proposition du lauréat offre l'opportunité d'une cohérence d'ensemble du paysage valaisan.

En résumé, il s'agit d'animer la plaine, d'établir des connexions entre les villages et les villes jusqu'au Rhône, puis d'aménager les abords du fleuve.





Un processus participatif et évolutif en trois actes

Au-delà d'un «simple» aménagement des berges du Rhône, le concept lauréat propose de rapprocher la population du fleuve. Il postule ainsi une mise en mouvement des dynamiques de la plaine – hommes, animaux et plantes – pour les connecter au fleuve. Plus large, sa vision intègre également les bassins de vie des vallées latérales.

Autrement dit, le groupement lauréat propose un concept:

- apte à offrir un cadre de vie à la population, aux différentes saisons
 - nourri par les richesses culturelles, les traditions, les différents modes de vie, la vocation touristique du Valais
 - tenant compte du réchauffement climatique
- ... le tout venant achever l'intégration territoriale de la 3^e correction du Rhône.

Pour y parvenir, le groupement lauréat a décliné non pas un projet clé en main, mais un processus qui se décline en 3 actes:

Acte I: Définir la mise en mouvement de la plaine vers le Rhône

Acte II: Créer les connexions au fleuve

Acte III: Aménager les berges du Rhône





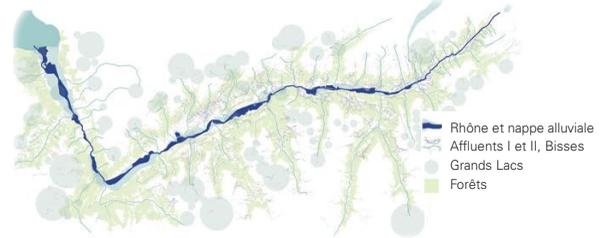
La nouvelle valeur correctionnelle du Rhône n'est plus seulement sécuritaire...



... mais écologique, productive et partagée.



Le Rhône amont n'est pas qu'un fleuve de 160 km...



... c'est 9 300 km d'affluents transverses et leurs bassins géographiques et culturels.



Le territoire du Rhône n'existe pas seulement par son lit...



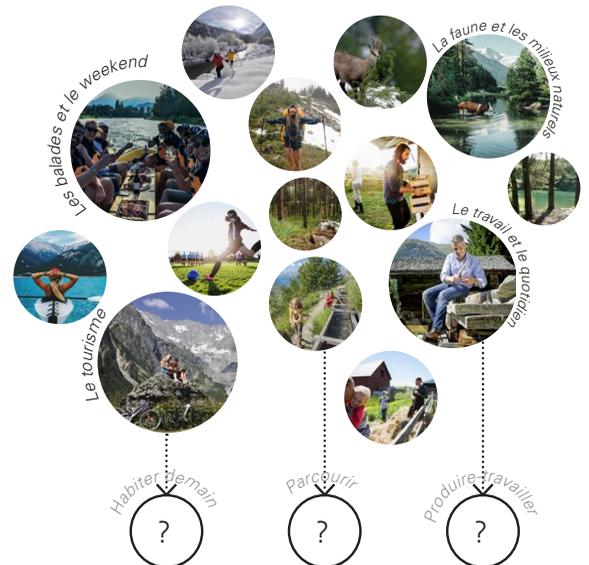
... mais par la constellation de ses richesses culturelles, naturelles et sociales ...



... par l'ancrage de ses ressources matérielles locales que produisent ses vallées : bois, graviers, limons, énergies, rochers...



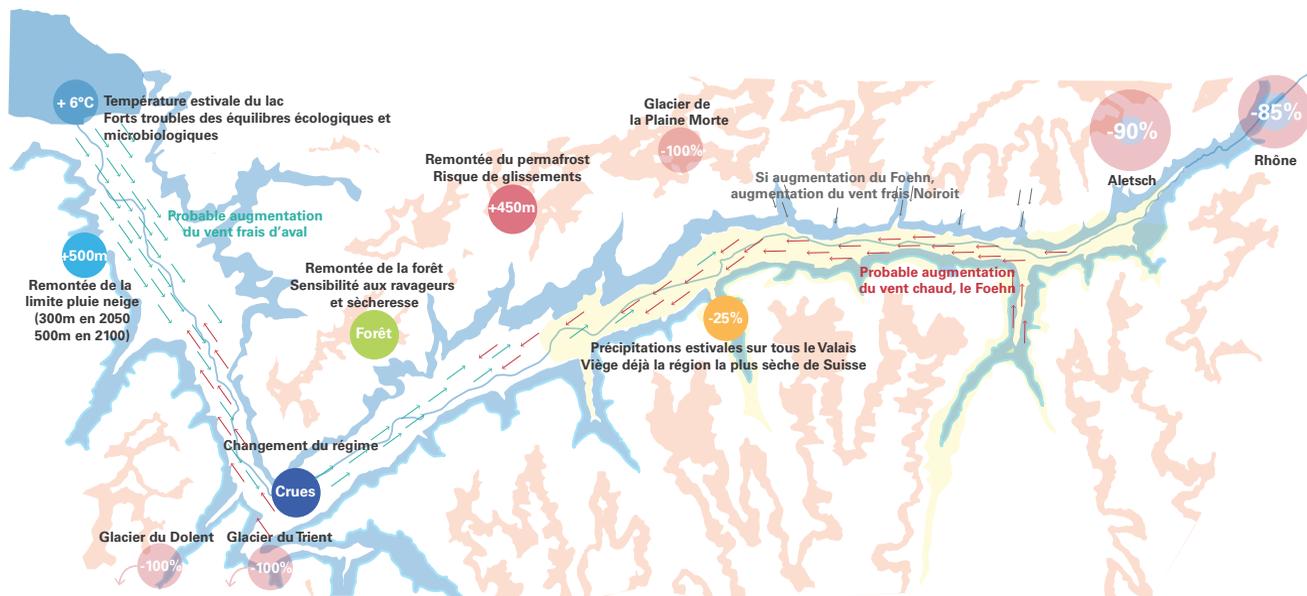
Le Rhône n'est plus seulement un territoire de marcheurs solitaires...



... mais une vallée habitée et parcourue par tous les êtres vivants en fonction des rythmes et des saisons (animaux, fleurs et humains).



Les vents et les données climatiques de la vallée vont se contraster intensément d'ici 2100



Evolution du climat jusqu'en 2100



Préparer dès aujourd'hui le paysage du Rhône de demain: le temps de l'installation de la 3^e correction est celui d'une génération, 20 ans, celui des premiers effets fortement ressentis du changement climatique.
Il s'agit donc d'installer un territoire résilient qui anticipe les mutations à venir (climat, futurs usages, innovations économiques, changements écologiques).

Acte II: Créer les connexions au fleuve

Le concept lauréat met la plaine du Rhône en réseau en la séquençant en 8 entités paysagères. Le tout forme un «cortège paysager» qui révèle ce qui est en place: systèmes industriels ou agricoles, gravières, forêts, canaux, vergers ou blocs erratiques.

Ces entités paysagères sont ensuite connectées entre elles, à partir des centres de villes ou de villages, eux-mêmes reliés à des vallées arrières.

Cette connexion au Rhône se concrétise grâce à la création:

- **d'allées** offrant un accès direct au fleuve depuis les centres villageois ou urbains. Elles empruntent une voie existante réaménagée prioritairement pour des modes de mobilité douce. Ces allées sont bordées d'arbres qui jouent le rôle de marqueurs territoriaux tout en proposant une déambulation plus fraîche et abritée. Elles se raccrochent aux pôles multimodaux (gares, téléphériques...) et mettent en réseaux les pôles de loisirs communaux.

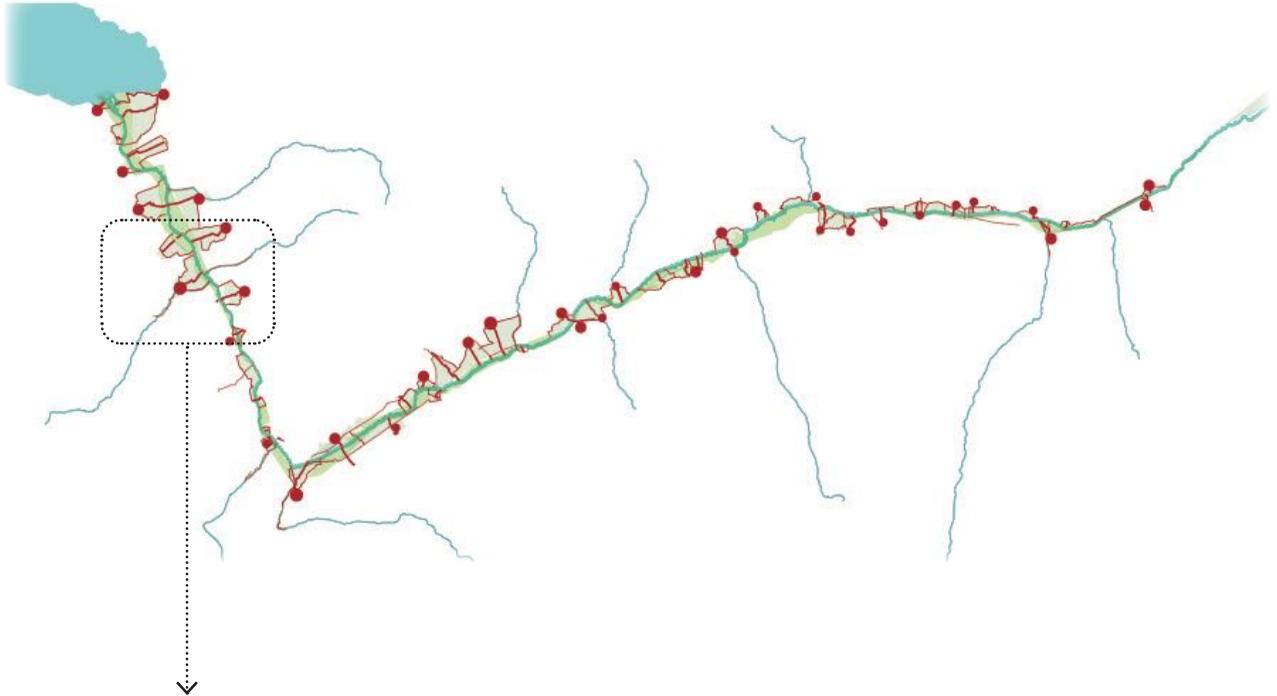
- **d'échappées**, soit des chemins secondaires liés aux parcours de randonnées existants ou aux rivières débouchant des vallées; elles favorisent l'ancrage communal en mettant en réseau les richesses patrimoniales ou les productions agricoles locales, notamment. Tout comme les allées, ces échappées offrent un cadre de nature, de fraîcheur et d'abri contre le vent.

- **de routes «paysage»** installées à mi-coteau, qui mettent en scène, via une succession de points de vue, le sublime tableau géomorphologique de la vallée. C'est une révélation du Rhône visible avant de pénétrer dans le cortège des entités paysagères. Ces routes «paysage» sont accessibles en voiture, mais empruntent des voies les plus apaisées possibles, laissant une place à tous les modes de mobilité.

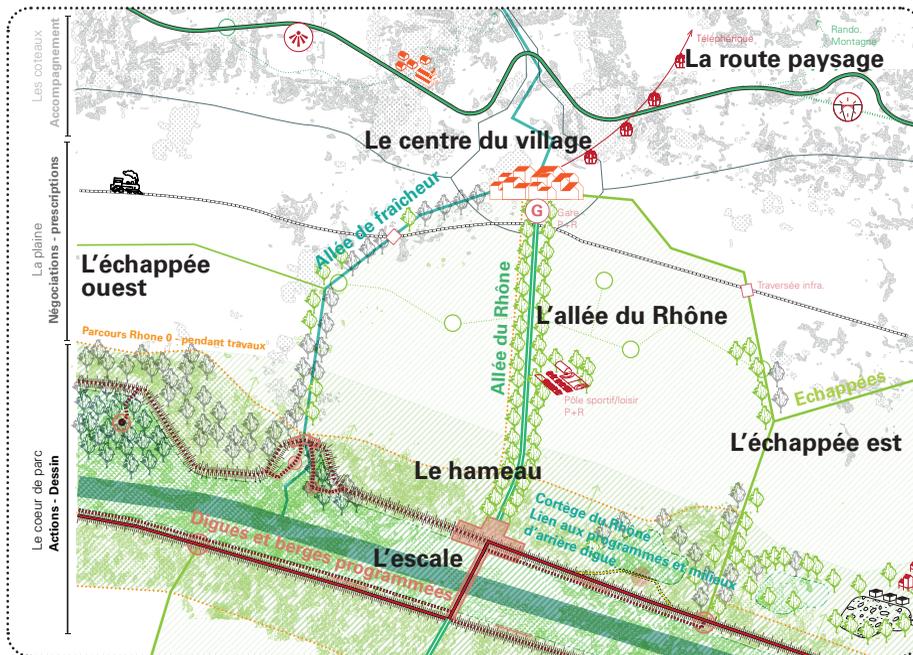
L'armature paysagère ainsi créée dessine une sorte de boucle conduisant au Rhône, destination finale de ce concept pensé à large échelle.

Parallèlement, le projet des berges est développé. Repensées, leurs typologies ouvrent de nouvelles manières d'accéder et de vivre ces espaces: contempler, observer la faune, toucher les arbres, pratiquer l'équitation, pédaler, courir ou simplement flâner...

Installer l'armature et le cortège paysager dans la vallée : créer les connexions au fleuve



Principe de l'armature de paysage



Les 8 séquences paysagères



Lac - Martigny

Martigny - Sierre

Séquence n°
Observatoire, co
 des éboulements





Sierre - Brigue

Naturelle de Finges

Contrôle et tests de gestion
de coteaux (déclassement
de la route cantonale)



Jardinée

(jardins
plane, etc.)

Route cantonale
déclassée et son
coteau

Séquence pastorale urbaine du Rhône

Recomposition des sols et des usages
anthropiques (ancien aéroport de Raron)



Séquences urbaines de Viège et Brigue

Nouveaux quartiers forêts, acclimatés
et perméables



Quartier en
développement ou
reconfiguration de Viège



Acte III: Aménager les berges du Rhône

L'armature et le cortège paysager en place, il s'agit de programmer finement l'aménagement des espaces publics du Rhône, en fonction de leur vocation: loisirs et détente ou plutôt dédiés à la nature. Les berges sont accessibles par endroits, mais des zones «sanctuaires» sont également prévues.

Ainsi, au bout des allées et des échappées du Rhône pourraient se trouver des:

- **hameaux aménagés** pour offrir des espaces de loisirs (aires de jeux, équipement pour l'organisation d'événements...); chaque hameau se distingue par son architecture particulière adaptée aux conditions spatiales et météorologiques du lieu. Les communes peuvent s'approprier ces hameaux pour y installer, par exemple, des guinguettes, des marchés agricoles, des cinémas en plein air ou des expositions d'artistes locaux;
- **belvédères 360°** situés dans les secteurs d'écologie plus intense; à l'instar du projet et de par leur forme, ces belvédères ne sont pas uniquement focalisés sur le Rhône, mais aussi sur les villes et villages, de même que sur les bassins arrière offrant une vue panoramique sur les montagnes;
- **affûts ou tours-gîtes**, déclinaisons des belvédères, eux aussi dédiés à l'observation de la nature. En fonction des lieux, ces affûts peuvent également abriter des tours-gîtes permettant une observation optimale de milieux naturels d'exception.

Principe de l'armature de paysage



Hameau



Guinguette



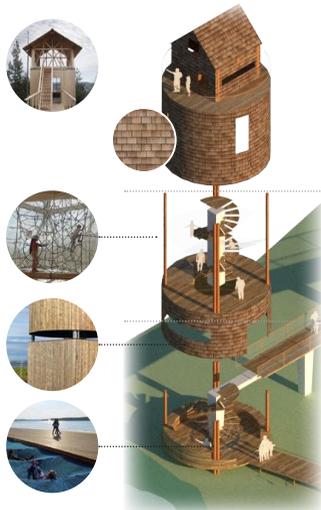
Pont Belvédère



Belvédère 360°



Affût ou tour-gîte, processus d'un écosystème évolutif programmable



2040 - STATION 3 - Gîte nature
Milieu nature immersif et relais écologique d'exception

2030 - STATION 2 - Affût haut
Milieu en fermeture, forêt alluviale naissante

2020 - STATION 1 - Ponton et affût
Milieu ouvert en renaissance écologique (bancs de graviers, prairies écologiques)



Installer l'armature et le cortège paysager dans la vallée





L'art comme moyen d'habiter le Rhône autrement

Le chantier de la 3^e correction du Rhône se déroulera sur plusieurs décennies.
Comment impliquer les habitants et futurs usagers autour de ce projet commun ?
Comment inscrire le futur projet dans la mémoire collective et préparer
le changement ?

L'installation de l'armature paysagère se fait par la mise en place progressive d'une
culture commune rhodanienne au moyen d'actions préfiguratrices.

Grande Marche du Rhône, Grande Fête du Rhône annuelle, festivals, itinéraires
artistiques du Rhône autour des productions locales, du patrimoine géologique,
de la météorologie, de l'acclimatation, de l'eau...

Des «ambassades du Rhône», lieux d'information des travaux, de concertation et de
co-construction, voient le jour dans les centres villageois et jouent le rôle de
«fenêtres» sur le chantier. Ils seront acheminés sur les berges en temps voulu.



L'événement comme préfiguration des futurs usages Reconstruire le lien au fleuve à travers différentes actions:

Temps
0

La Grande Marche du Rhône

Un collectif d'artistes - d'association locale, est mandaté pour proposer une marche thématique le long du Rhône sur plusieurs jours. Les personnes peuvent faire la marche deux jours par exemple puis passer le relais. Le parcours emprunte l'itinéraire 0 selon l'avancement des travaux / MP et propose des escales le long du Rhône. Des animations / bivouacs / stations gourmandes sont organisés. Il s'agit du premier événement festif, permettant aux habitants de renouer avec le Rhône. Une signalétique poétique très temporaire marque le parcours. Un carnet est créé permettant d'y tamponner le pictogramme du Rhône à chaque escale. Quand? Cet événement est répété tous les ans, durant les travaux.



Temps
3

Les ambassades : les actions préfiguratrices

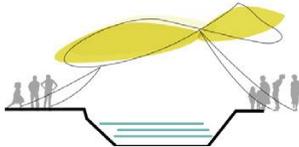
Positionnées dans les communes, les ambassades sont les préfigurations des futures «escales» installées le long du Rhône. Durant le temps du chantier, les ambassades sont des lieux d'information des travaux, de concertation, mais aussi des lieux de construction. On y organise des workshops participatifs menés par des collectifs d'artistes, d'architectes, d'associations locales, ouverts aux habitants, étudiants, élèves de la commune et des environs. On y imagine, fabrique des édifices ou mobiliers qui seront ensuite acheminés dans les escales une fois les travaux des berges achevés.

Réf. : la construction du bateau de L'Hermione, lieu de construction à visiter.

Temps
1

La Grande Fête du Rhône

Un grand événement artistique pour le lancement du projet / plan-guide. Un objet mouvant descend la vallée du Rhône, grande procession artistique. Est-ce un objet flottant dans le lit du Rhône ou dans les airs au dessus de l'eau ? Un grand ballet de poissons volants aériens ? La procession s'organise sur plusieurs temps forts, le long des 160km.



Temps
4

Les itinéraires artistiques du Rhône et les festivals

Il s'agit de parcours d'interventions artistiques éphémères qui s'opèrent sur une dizaine de kilomètres. Ils préfigurent des futurs parcours proposés dans le plan-guide, le long du Rhône ou offrant des échappées vers des communes ou sites particuliers. Les œuvres proposées ouvrent un nouveau regard sur l'environnement et les ressources locales. Certaines œuvres sont vouées à devenir pérennes tel un leg.

Plusieurs éditions seront proposées avec un parcours différent et une thématique propre. Quand : un nouveau parcours est imaginé tous les ans ou en biennale. Modalités : concours auprès d'artistes, designers, etc.

Temps
2

La Fête du Rhône : suite à la Grande Fête du Rhône, définition d'une date anniversaire qui fête le fleuve.

Événement festif de type grand banquet, bougies flottantes, événement lumineux... Cette fête est organisée par les communes traversées par le fleuve. Chaque année un archipel de communes proches organise la fête du Rhône, en commun, sur l'un des sites, pour changer de commune l'année suivante. Plusieurs Fêtes du Rhône s'organisent ce jour-là le long des 160km.



L'art comme moyen d'habiter le Rhône autrement

Les ambassades : les actions préfiguratrices (temps 3)

Construire collectivement, avec des matériaux du site, les hameaux / escales au bord du fleuve, à l'arrivée des allées du Rhône. Il accueilleront des jeux, des mobiliers, des équipements nécessaires au bivouac, etc..., ainsi que des programmes choisis par les communes.



Dès aujourd'hui établir le lien Habitants-Rhône : Les hameaux / escales, premiers lieux de culture du Rhône

Les hameaux sont des lieux porteurs d'événements. Ils se trouvent au bout des allées du Rhône face à une traversée et donnent accès à une descente sur le Rhône. Ils sont conçus par la biais de concours d'architecture répondant à un cahier des charges strict.

Les hameaux apporteront sur le linéaire modes doux des services qui rythmeront le parcours digue

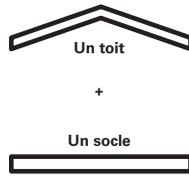


Refuge climatique



Commodités en autonomie

WC et vestiaire selon besoin et faisabilité



Chantiers participatifs sur les places des villages

Préfiguration

Dès le lancement des travaux un élément des hameaux devra être co-construit au centre des villages.



Lieux de programmation locale au service des communes et du projet

Le hameau pourra accueillir des événements festifs locaux et une programmation urbaine publique désirée et utile aux communes (espace d'exposition, pédagogie, marchés de producteurs, vente directe, agriculture, etc.).

Unicité de forme, adaptation à la contrainte et matériaux locaux

Pour chaque hameau, des concours d'architecture seront lancés.

A chaque fois le hameau devra utiliser un maximum de matière locale et répondre aux différentes contraintes.



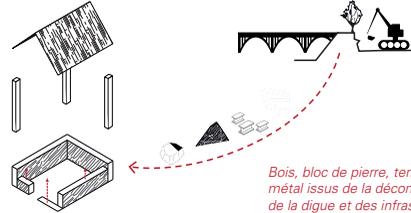
Bois de forêts de coteau



Carrières de la vallée



Produits agricoles de la plaine



Bois, bloc de pierre, terre argileuse, métal issus de la déconstruction de la digue et des infrastructures

Les itinéraires artistiques du Rhône (temps 4)

Deux grands thèmes déclinés :

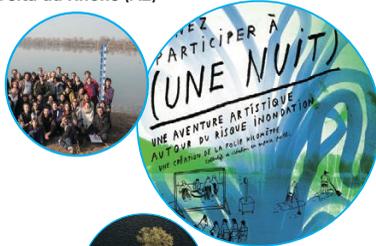
A. Le Sublime

Donner à voir la beauté du site, la grandeur du paysage, les mouvements du temps...Des installations sensibles qui proposent une expérience avec le fleuve ou le Grand Paysage, dans un lien fort avec le site.

A2 : Thématique autour de l'acclimatation

Sites pressentis :

La forêt de Finges - Le Delta du Rhône (A2)



A2

B1

A3

A2

B1

B2

A1: Thématique autour de la météorologie

Sites pressentis :

Secteur de Martigny : l'air et le vent



A3 : Thématique autour de l'eau

Sites pressentis : à définir selon les opportunités



B. Paysage Productif - les Ressources du Rhône

Des oeuvres qui sont l'expression de la richesse de la production et des savoir-faire locaux. Il s'agit de rencontres avec le territoire, ses acteurs, ses habitants.

Les installations sont souvent participatives et invitent à la découverte.

B1: Thématique autour des productions locales

Sites pressentis : Sur les hauteurs de Brigue (B2), les vignobles de Saillon (B1)



B2: Thématique autour du patrimoine géologique

Sites pressentis :

Séquence paysagère du glacier (B2)



Signalétique et mobilier: l'expression des forces géomorphologiques du Rhône corrigé

L'exploitation des carrières en Valais a marqué le paysage; les roches extraites ont façonné les constructions et ont été exportées pour la réalisation de bâtiments et d'œuvres d'art à travers l'Europe. Sur les 200 carrières en activité dans le canton au milieu du 20^e siècle, il n'en reste aujourd'hui qu'une dizaine.

Le concept lauréat souhaite valoriser ces ressources et ce savoir-faire pour aménager le paysage des berges du Rhône.

Ainsi, les matières brutes destinées à la construction du mobilier et de la signalétique seront extraites du territoire local, des carrières et gravières situées à proximité, pour raconter sa richesse et sa diversité. Roche brute, extraits taillés tels que les ardoises ou encore limons présents dans le fleuve: ce panel de textures et de teintes exprimera la richesse géomorphologique de la vallée du Rhône.

Le mobilier, trois matières géographiques de composition

Opportunités de ressources locales

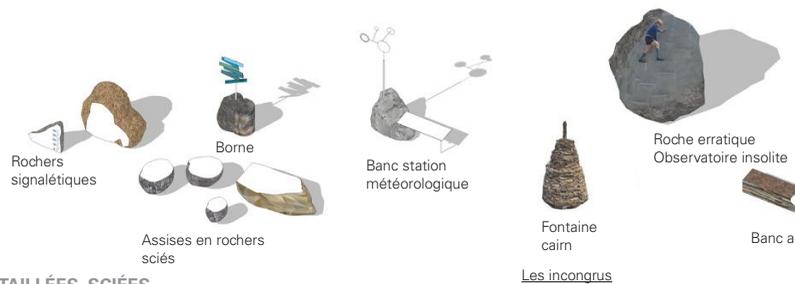
LA PIERRE, ROCHES ...



Carrière de la Vallée



Roches issues des travaux de la 3^e correction du Rhône

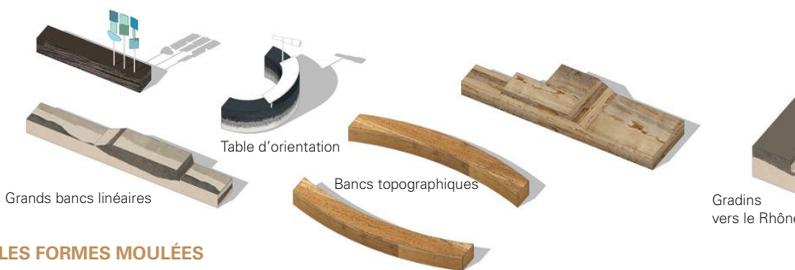


...TAILLÉES, SCIÉES

LES LIMONS ET SABLES...

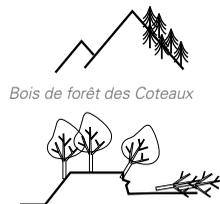


Limons issus des travaux de la 3^e correction du Rhône



...LES FORMES MOULÉES

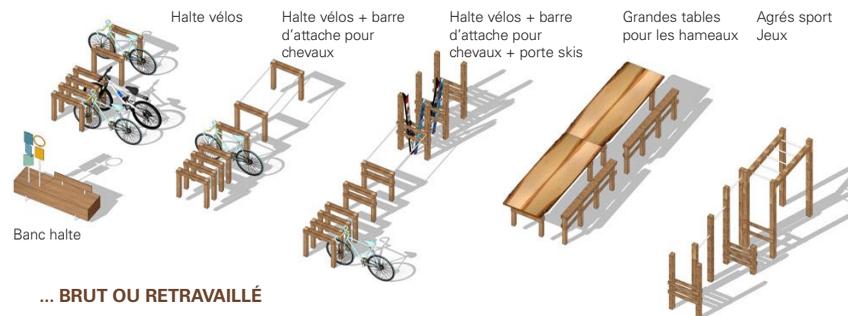
LE BOIS...



Bois de forêt des Coteaux



Bois issus des travaux de la 3^e correction du Rhône



... BRUT OU RETRAVAILLÉ

La signalétique

La signalétique d'orientation se déclinera à différentes échelles et hauteurs, selon les situations. Une signalétique pédagogique, informative et sensible, sur un mobilier spécifique au Rhône, complètera la signalétique d'orientation.

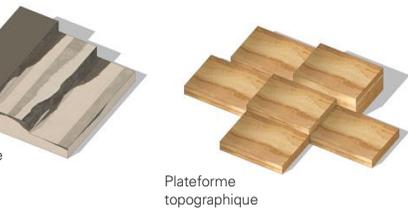
Le mobilier

Les formes des mobiliers seront simples, elles valoriseront la matière, son processus de mise en œuvre, dans un dialogue avec chaque site.

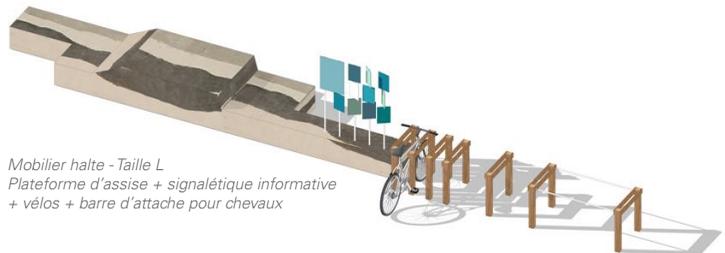
Les assemblages, du XS au XL Une réponse typologique à la diversité des usages et des situations



Les croûtes de pierres issues de carrières

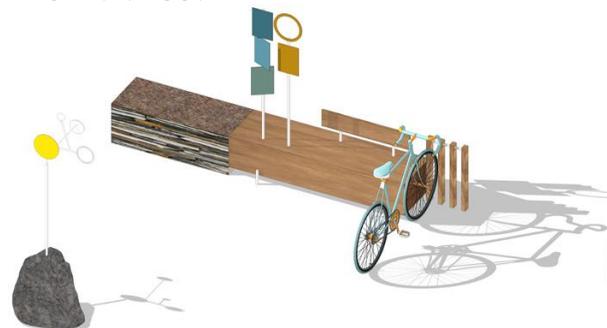


Abri dans hameau - Taille XL
Toit + mur en pisé socle + tables + assises + vélos



Mobilier halte - Taille L
Plateforme d'assise + signalétique informative + vélos + barre d'attache pour chevaux

Mobilier halte - Taille S
Banc + signalétique pédagogique + vélos



Mobilier Taille XS
Station météo + rocher

Les espaces publics du Rhône dans le Chablais

Dans le cadre du concours, les participants étaient appelés à imaginer l'aménagement complet de deux secteurs: la région de Monthey dans le Chablais et celle de Viège dans le Haut-Valais.

La séquence du Chablais est une séquence très naturelle, propice, par exemple, à l'observation de la faune.

Les aménagements respectent cette particularité et déclinent une série d'équipements afin de proposer une observation respectueuse des écosystèmes du Rhône.

Des affûts d'observation de forme circulaire ou des affûts à étages ainsi que des pontons d'observations linéaires permettent, selon leur situation, l'observation de milieux diversifiés, de leur faune et de leur flore. Les équipements s'adaptent à chaque situation. Les hameaux-escales, points repères des transverses communes/ Rhône, proposent aux utilisateurs un ensemble varié de programmations (signalétique, évènements, jeux, mobiliers). Ces lieux d'intensité sont reliés par les parcours mode doux où il fait bon se balader et partir à la découverte des milieux écologiques du Rhône.

*Toutes les propositions faites dans le cadre du concours ne seront pas forcément réalisées. Elles devront en effet prendre en compte différentes contraintes dont:

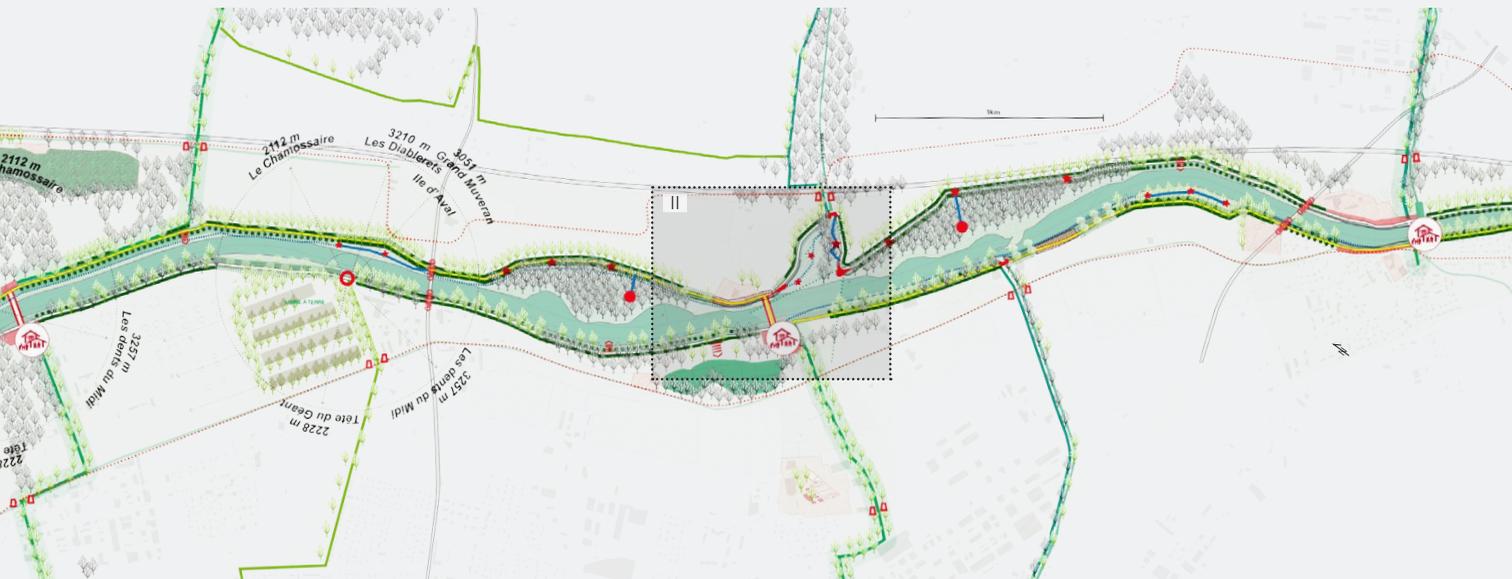
- **les exigences légales** liées au respect de l'espace réservé aux eaux (ERE), qui restreignent les interventions entre les pieds de digue extérieurs du Rhône
- **les objectifs de la 3^e correction du Rhône** en lien avec les intérêts de la faune et de la flore

... sans oublier la question de la responsabilité du Canton concernant la création d'infrastructures entre les digues, difficiles à sécuriser.

Extraits du plan-guide sur la séquence du Chablais



ZOOM I





Un lien entre le fleuve et les zones bâties

Le concept lauréat propose une vision concrète et cohérente, qui démontre une bonne compréhension des enjeux paysagers de Gletsch au Léman.

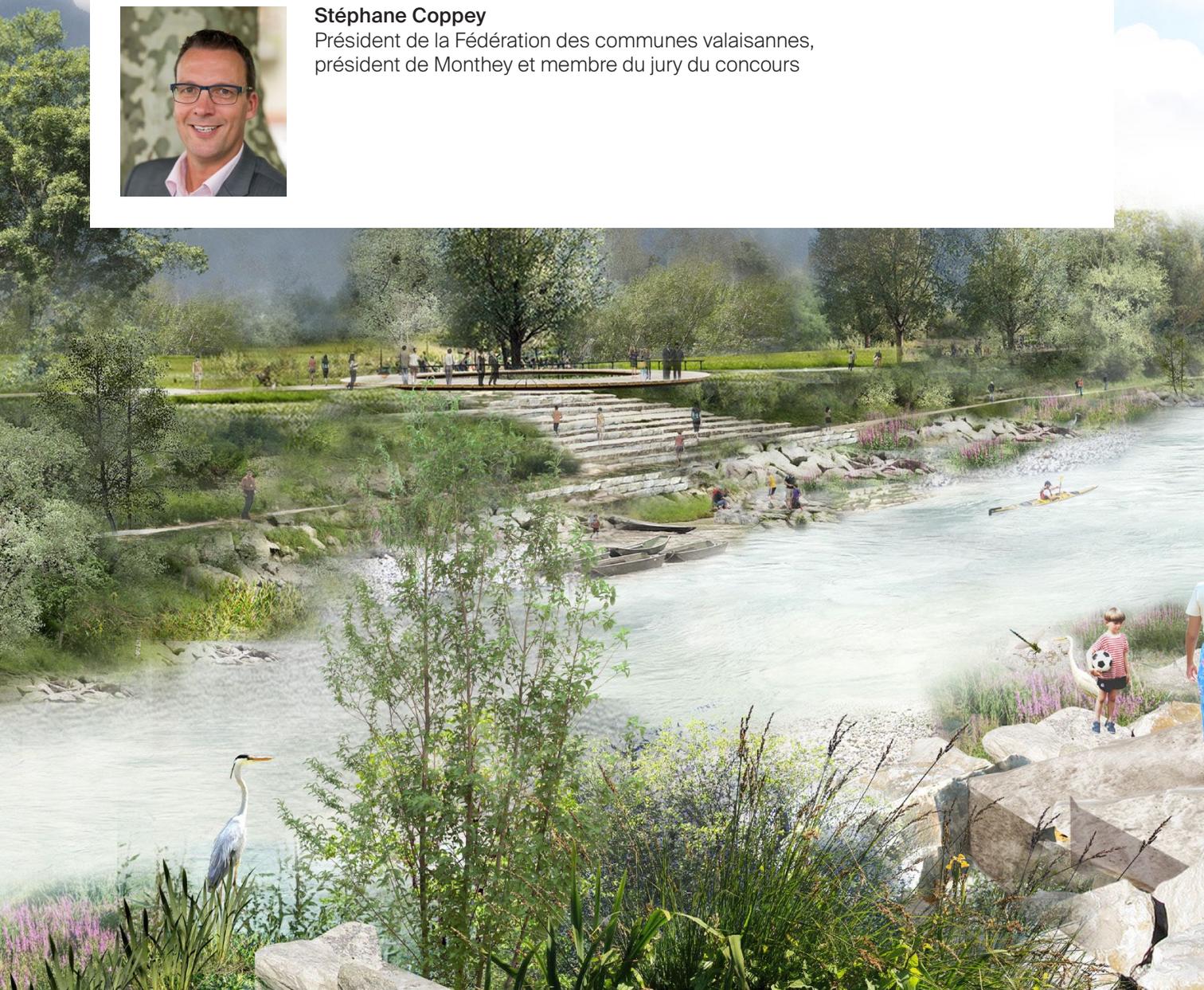
Il améliore la qualité de vie dans les communes de plaine où, ne l'oublions pas, résident 70% de la population du canton. Ce qui nous a plu, c'est que le lauréat a imaginé le Rhône dans sa relation avec les communes et leurs centres. Son concept permet de faire le lien entre le fleuve et les zones bâties.

Il propose d'interconnecter celles-ci de manière concrète et réaliste, tout en s'adaptant aux changements climatiques. Sa dimension participative permet d'intégrer tous les partenaires dans le choix des aménagements finaux.



Stéphane Coppey

Président de la Fédération des communes valaisannes,
président de Monthey et membre du jury du concours



CHABLAIS

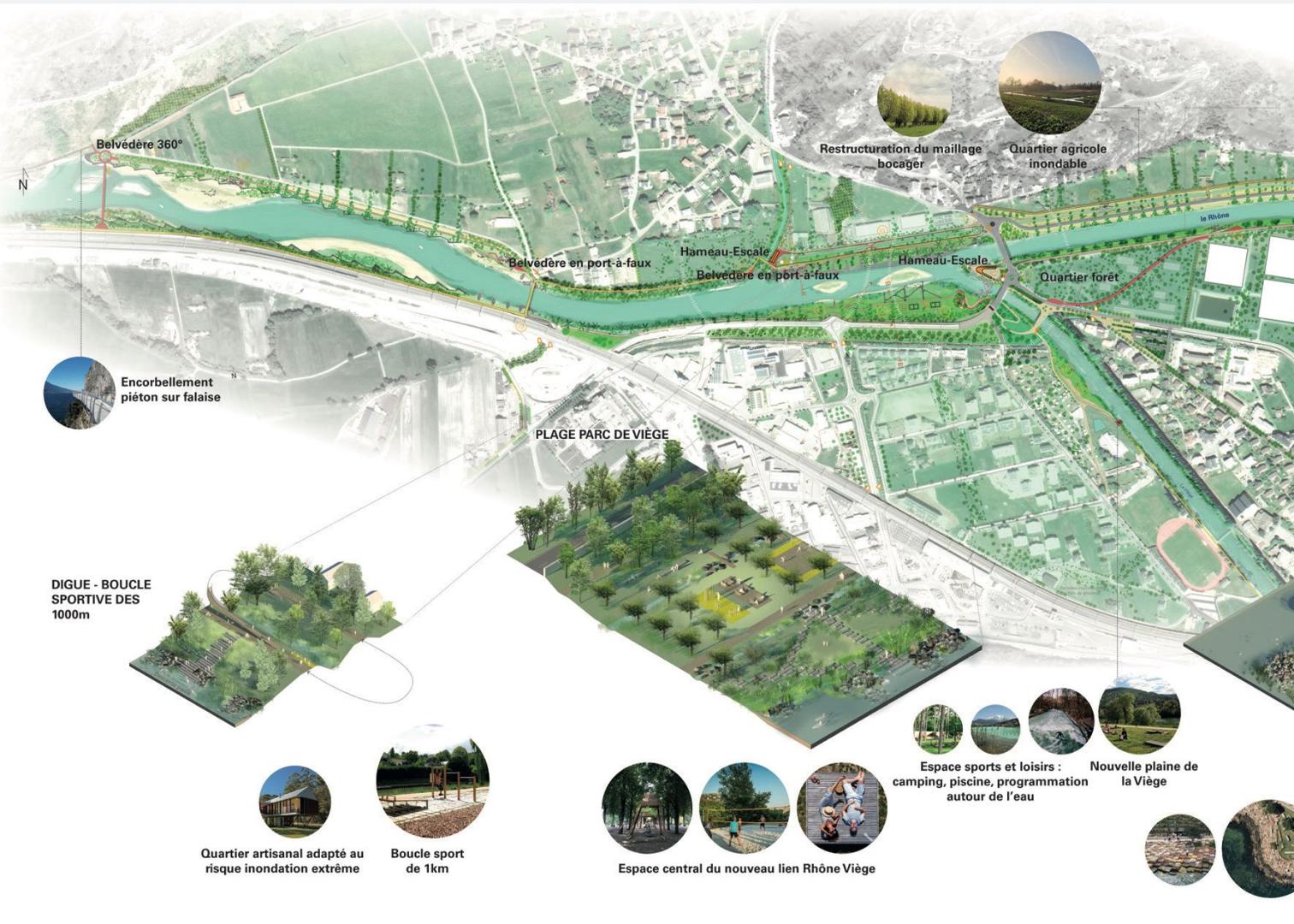
Vue: La plage de l'Îles des Clous



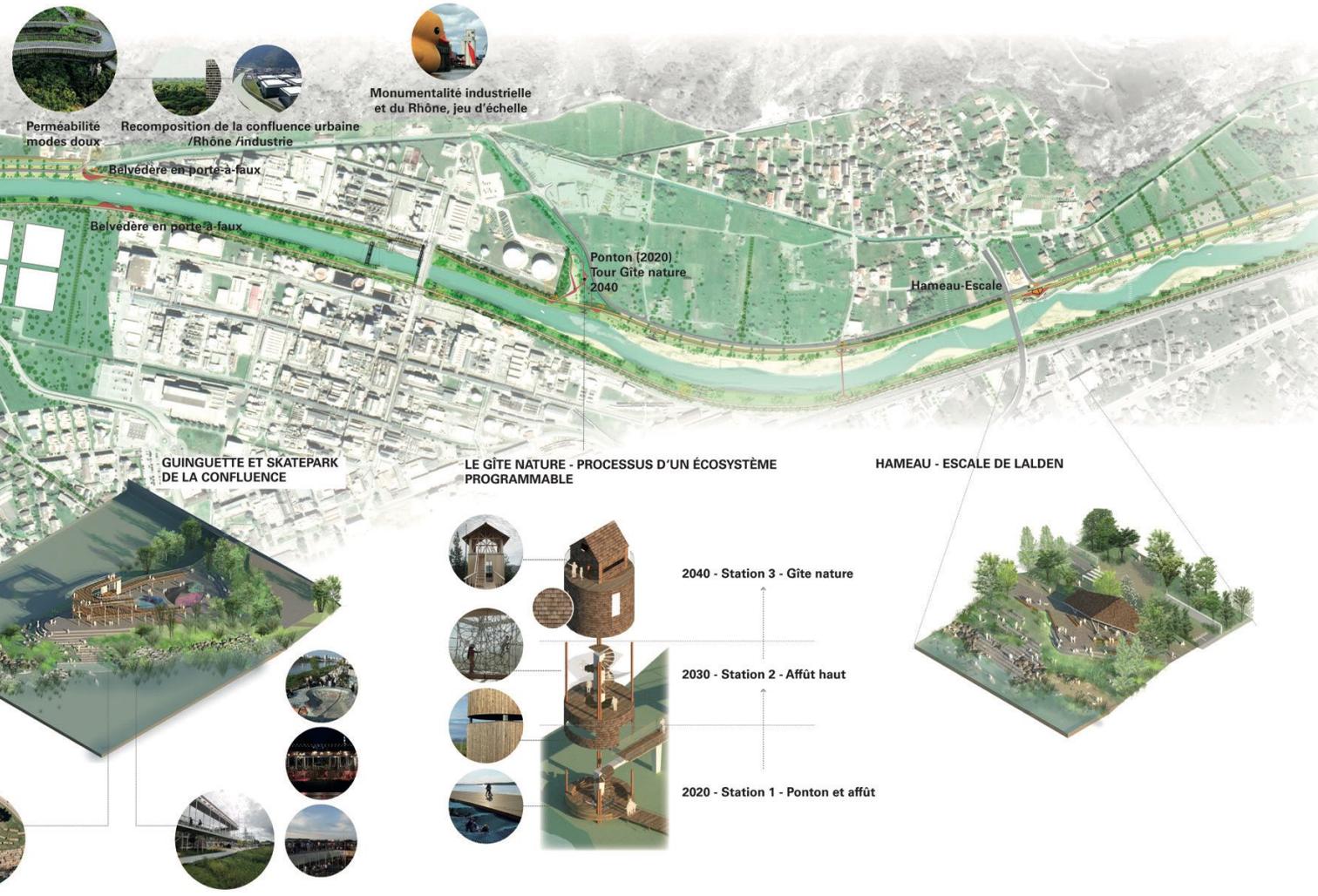
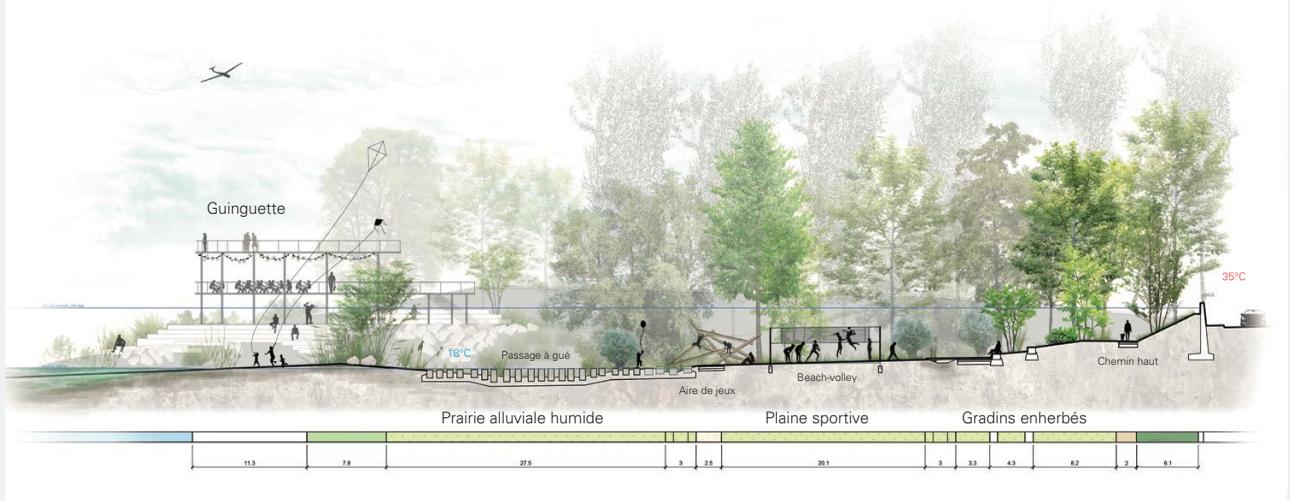
Les espaces publics du Rhône à Viège

La séquence de Viège, plus urbaine, se trouve dans une situation de confluence. Une série d'orientations se décline autour d'un parc-plage, de hameaux-escales dans les pointes, de parcours de modes doux se transformant en boucle sportive, de berges renaturées et inondables.

L'idée est donc de mettre en récit l'appropriation des berges par la découverte du Rhône via l'installation d'une série de lieux singularisés, comme par exemple la possible construction à long terme d'une grande guinguette: figure de proue du projet, elle est installée à la fois dans un espace très naturel, dans lequel les matériaux du fleuve (bois flotté, enrochement) sont employés au sein d'aménagements adaptés aux inondations, mais accueille également une programmation très urbaine tel qu'un skatepark. En ce sens, cette guinguette peut être l'opportunité d'un espace de rencontres et d'interactions entre le système alluvial et urbain.



COUPE BB'



Une vision globale à l'échelle du canton

Le concept a convaincu parce qu'il présente une vision globale intéressante pour l'ensemble du canton et parce que des éléments individuels peuvent apporter une réelle valeur ajoutée dans le cadre des travaux de la Mesure prioritaire de Viège.

Le concept gagnant émet de nombreuses propositions intéressantes et attrayantes sur la façon dont les abords du Rhône peuvent être aménagés et rendus accessibles à la population en tant que zones de loisirs. Plusieurs de ces propositions sont compatibles avec le projet de 3^e correction approuvé et déjà mis en œuvre. Le fait que les communes et les partenaires puissent choisir d'adapter ce concept est aussi très important. Mais il faut préciser que la sécurité reste notre priorité.



Niklaus Furger

Président de Viège, vice-président de la Fédération des communes valaisannes et membre du jury du concours



VIEGE

Vue: Plage de Viège



Du rêve à la réalité: une invitation et non une obligation

Le projet d'aménagement des espaces publics du Rhône et de la plaine représente une formidable opportunité de développer un lien entre le fleuve, la plaine et ses habitants. Pour traduire le rêve en réalité, un « plan-guide » - actuellement au stade préliminaire - va être élaboré. Il s'agit d'un instrument d'aménagement original qui permettra de guider l'action à court terme dans le cadre d'une vision du territoire à long terme.

Itératif, le plan-guide est redessiné au fur et à mesure de la réalisation des projets: ce n'est pas un projet définitif, mais un outil qui permet d'atteindre la vision souhaitée à terme. Le plan-guide a pour ambition d'ouvrir le débat entre les habitants – les décideurs – les concepteurs, et de permettre à tous les acteurs de construire cette vision dans la durée.

Le plan-guide n'est pas un outil d'aménagement du territoire de plus. La finalité est d'ancrer ses objectifs dans les instruments existants, aux niveaux cantonal, régional et communal. Il demeure cependant un outil incitatif et non contraignant pour les autorités. Chacune d'elles pourra s'approprier ou non cette démarche et la mettre en œuvre à son échelle.

Itératif, le plan-guide est redessiné au fur et à mesure de la réalisation des projets: ce n'est pas un projet définitif, mais un outil qui permet d'atteindre la vision souhaitée à terme. Le plan-guide a pour ambition d'ouvrir le débat entre les habitants – les décideurs – les concepteurs, et de permettre à tous les acteurs de construire cette vision dans la durée.

Au niveau cantonal, les objectifs du plan-guide pour les espaces publics du Rhône vont être coordonnés avec ceux de la Conception paysagère cantonale, une étude de base du Plan directeur cantonal en cours d'élaboration.

Dans le périmètre de la 3^e correction du Rhône, l'Office cantonal de la construction du Rhône va intégrer dans ses différents projets les propositions du plan-guide de manière à assurer une qualité et une cohérence des espaces publics sur tout le linéaire du fleuve.

Au niveau régional, une coordination du plan-guide avec les Plans directeurs intercommunaux est en cours. Cette coordination avec les organes régionaux concernés est assurée par le Service du développement territorial en collaboration avec l'Office cantonal de la construction du Rhône.

Au niveau communal, une coordination du concept avec les instruments communaux est proposée. La prise en compte des solutions d'aménagement du concept se fera au gré des volontés et des opportunités. Les coûts ne sont donc pas connus aujourd'hui, ni leur répartition, même si l'on sait déjà que la majorité de ce type d'aménagement est une opportunité cantonale et non pas une obligation légale fédérale, ce qui explique qu'ils ne seront pas subventionnés. Une aide à la recherche de financements sera mise à disposition des communes.

Ainsi, il faut être conscients que toutes les propositions faites dans le cadre du concours ne seront pas forcément réalisées, car elles dépendront des volontés, des possibilités financières et des contraintes techniques et légales.

Plan-guide





Légendes générales

- Rhône futur
- Dignes anciennes
- Dignes futures
- Ruisseaux, torrents
- Canaux
- Canaux (projet)
- Conduites hydroélectriques
- Bisses
- Lacs de barrage
- Plans d'eau naturels
- Gravières, plans d'eau artificiels
- Zone d'expansion des crues
- Barrages existants
- Barrages (projet)
- Pont existant conservé
- Inventaire fédéral des bas-marais d'importance nationale
- Ripisylve
- Boissements principaux
- Trame agricole
- Inventaire fédéral des paysages, sites et monuments naturels
- Routes nationales
- Routes secondaires
- Chemins cantonaux
- Voies ferrées

- Gares
- Remontées mécaniques
- Remontées mécaniques projetées
- Chemins de randonnées principaux
- Chemins de randonnées le long des bisses
- voies cyclables principales
- voies cyclables secondaires
- Piste pour VTT
- site de projet urbain en cours

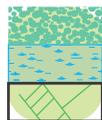
Légendes projets

HABITER

Co construire le territoire

Créer une structure de parc territorial

Augmenter l'espace du fleuve:
le Cortège du Rhône



- La ripisylve
- Les marais d'importance nationale
- Les espaces agricoles

Créer de nouveaux lieux de destination le long du Rhône



Les hameaux-escalas



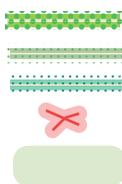
Les belvédères 360



Les stations-nature :

- Ponton
- Ponton + observatoire
- Ponton + observatoire + gîte

Définir un réseau d'allées paysagères reliant les lieux de vie quotidiens au Rhône



- Les allées du Rhône
- Les échappées
- Les allées de fraîcheur
- Les centralités urbaines
- Le domaine de connexion fleuve /plaine (cône de déjection augmenté)

Relier les pépites existantes



- Lieux de fraîcheur
- Baignades naturelles
- Baignades artificielles
- Thermoludisme
- Cascades
- Sommets
- Châteaux
- Ruines
- Couvents
- Musées
- Lieux patrimoniaux
- Espaces naturels
- Espaces de loisirs

PARCOURIR / DECOUVRIR

Développer un attachement collectif au Rhône et à sa plaine

- Dérouler la «Via Rhona Amont» sur la digue préférentielle
- Proposer un itinéraire alternatif le temps des travaux
- Proposer de nouveaux franchissements à l'échelle des circulations douces (micro et macro)
- Renforcer le rôle des grands vecteurs de diffusion dans la plaine (gare,télécabine, autoroute, aéroport)
- Révéler et équiper une route paysage à l'échelle de la plaine du Rhône



Route paysage
Point de vue
Arrêt à aménager

PARCOURIR / TRAVAILLER

Anticiper pour demain

Favoriser l'implantation de filières émergentes (création de terres fertiles, bois énergie, dépollution)

Encourager une agriculture d'avenir porteuse de valeurs écosystémiques, adaptée aux changements climatiques et ancrée localement

Le Service du développement territorial soutient activement cette démarche

La mise en œuvre de la solution technique retenue pour la sécurisation de la plaine, le PA-R3, incombe au Canton. Le plan-guide de l'aménagement des espaces publics du Rhône, qui montre les interactions possibles entre le projet Rhône et la plaine, esquisse une nouvelle étape de planification. Celle-ci inclut évidemment la participation des communes, en tant que responsables de l'aménagement de leur territoire et de la mise en valeur de l'espace public de la plaine du Rhône. Le Service du développement territorial soutient activement cette démarche, notamment dans le cadre des Plans directeurs intercommunaux des agglomérations Brig-Visp-Naters, Valais central, Coude du Rhône et Chablais. En s'appuyant sur la 3^e correction du Rhône et sur le plan-guide, ces stratégies régionales permettront un développement durable de la plaine, à même d'offrir à la fois un cadre de vie de qualité et une destination de loisirs de rayonnement international.



Nicolas Mettan

Chef du Service du développement territorial du Canton du Valais



Une nouvelle offre touristique diversifiée en Valais

L'aménagement des espaces publics le long du Rhône permettra de créer de nouvelles zones de rencontre pour la population ainsi qu'une nouvelle offre touristique diversifiée en Valais. Cette offre sera bénéfique pour le développement de loisirs en plaine et apportera une contribution au tourisme 4 saisons.

Le nouveau visage des berges du Rhône offrira des lieux de vie, de détente et d'exploration sur une distance de 160 kilomètres. Il sera possible de pratiquer une multitude d'activités en toute sécurité dans un cadre naturel exceptionnel.

Les berges du Rhône vont devenir une expérience incontournable à faire vivre aux Valaisans et à nos visiteurs.



Damian Constantin
Directeur de Valais/Wallis Promotion

© Valais Wallis Promotion, Sedrik Nemeth

Conclusion

Les Cantons de Vaud et du Valais disposent désormais d'un concept évolutif et participatif qui, une fois décliné, offrira une formidable opportunité à la population de (re)nouer des liens forts avec le fleuve grâce aux aménagements possibles.

Il appartient à présent aux acteurs territoriaux de s'approprier les propositions du lauréat et de voir comment les décliner au gré des opportunités.

Il s'agit d'une opportunité unique ainsi offerte à la population qui, à terme, jouira non seulement d'un fleuve sécurisé, mais aussi de véritables lieux de vie aux abords du fleuve qui remplira ainsi de manière pertinente et harmonieuse son rôle de colonne vertébrale du canton.

**Un concept évolutif et participatif qui,
une fois décliné, offrira une formidable
opportunité à la population de (re)nouer
des liens forts avec le fleuve.**

LE GROUPEMENT LAURÉAT: DES COMPÉTENCES FRANCO-SUISSES

Le groupement lauréat du concours est piloté par l'agence Base de Lyon qui jouit d'un savoir-faire avéré pour avoir notamment repensé les rives de la Saône. Pour élaborer sa proposition, l'agence Base s'est associée à sept bureaux dont six sont suisses romands avec, également, des compétences valaisannes.

Base (bureau pilote) /architectes paysagistes - Lyon

Actéon /géographe, SIG - Neuchâtel

CERA /bureau d'étude technique - Genève

Sara de.Gouy /designer, architecte, plasticienne - Lyon

PRONA /écologie, environnement - Yverdon

Emmanuel Reynard /histoire, hydro-géomorphologie, Lausanne

RR&A /ingénieur transports - Genève

Topos /urbanisme - Genève

La composition du jury, ainsi que les panneaux d'exposition peuvent être consultés sur www.vs.ch/rhone

Cette brochure est éditée par le Département de la mobilité, du territoire et de l'environnement (DMTE), Office cantonal de la construction du Rhône (OCCR3).

DMTE - Office cantonal de la
construction du Rhône (OCCR3)
Bâtiment Mutua
1951 Sion
rhone@admin.vs.ch

www.vs.ch/rhone

